

Paris La Défense, dimanche 20 juin 2021

La direction a refusé de gérer prudemment les réserves du régime de prévoyance et aujourd'hui elle veut faire payer les salariés

+50% sur les cotisations prévoyances !!

LA DIRECTION DOIT PAYER !

Notre régime de prévoyance servant à la prise en charge de nos arrêts de travail et des éventuelles invalidités a toujours été excédentaire, ce qui a amené le niveau de réserve à 28 millions en 2018

Devant cette manne financière immobilisée la direction n'a pas pu résister et a proposé de « diminuer » ces réserves en 2019 en diminuant drastiquement les cotisations. De l'argent « qui dort » c'est insupportable aux yeux de ces ayatollahs de la rentabilité ! L'accord de l'époque prévoyait une baisse pendant 3 ans jusqu'au 31/12/2021.

La CGT a combattu la mise en place de cet accord en argumentant que les réserves étaient là pour amortir les « coups durs » et les évolutions importantes de versement prestations (en cas d'augmentation importante des arrêts de travail par exemple) mais en aucun cas pour être reversées à la direction. En effet, sachant que la cotisation est payée au 2/3 par l'entreprise, ce sont plusieurs millions que la direction a ainsi récupéré. La CGT a alerté que cette dilapidation des réserves mettait en péril le futur du régime.

Nous avons raison !!!

Le régime prend en charge les arrêts de travail de +90 jours, les invalidités et les garanties décès. Depuis quelques temps la durée des arrêts de maladies de +90 jours est en nette progression, ce qui implique de faire des provisions en invalidité au cas où.

Résultat : les réserves ne sont plus que de 1 million d'euros !

Pour la direction, c'est « la faute à pas de chance ». Selon elle, si on ne veut pas se retrouver en déficit, la seule solution c'est d'augmenter les cotisations ! Ce serait une augmentation de plus de 50% !! On ne regarde même pas si les provisions faites par l'assureur sont trop importantes (il provisionne comme si le salarié serait en arrêt jusqu'à la retraite !! Est-ce justifié ?). Pour la CGT, les mauvais choix de gestion d'hier ne doivent pas être supportés par les salariés !

LA DIRECTION DOIT ASSUMER SES CHOIX !

ELLE DOIT PAYER !